Conseil d'Administration exceptionnel du 12/02/2025

Lieu : Maison des Associations de Tinqueux
Présents : Martine Poplimont, Betty Hutasse, Edith Poplimont, Thierry Klein, Claude Poplimont, Jean François Cellier, Didier Poplimont, José Billi, Marc Béteille.
Invités : Florence Billi, Jean Jacques Charlier, Michel Poplimont

Ouverture de la séance à 18H00

Ordre du jour :

1- Réparation de l'accordéon donné à Males de Mer par l'Association Les Jolivettes.
2- Location d'un garage pour l'entreposage du matériel.

1) Réparation de l'accordéon donné à Males de Mer par l'Association Les Jolivettes.

L'Association Les Jolivettes a donné à notre Association un accordéon pour remplacer celui de José vieillissant. Cependant, cet instrument a besoin d'une remise en état n'ayant pas été utilisé depuis longtemps. José a demandé un devis auprès d'un réparateur. Ce devis s'élève à 765.60 €.
Le CA, à l'unanimité, décide d'engager les frais de réparation. José est chargé du suivi de cette remise en état.

2) Location d'un garage pour l'entreposage du matériel

Jusqu'à présent, le matériel était entreposé en différents endroits chez des membres du groupe. La remorque contenant la sono était entreposée dans le garage de la maman de José.
Suite à la vente ou à la location de l'appartement de Mme Billi, il devenait impératif de trouver un autre lieu de stockage.
Suite à la demande du CA, Didier s'est mis à la recherche d'un garage à louer. Un garage a donc été trouvé à Tinqueux, le montant de la location s'élève à 140 €/3 mois.
Le CA donne son aval à Didier pour effectuer les formalités de location.
Dès l'acquisition des clés du garage et après quelques aménagements, tous les membres du groupe possédant du matériel seront invités à l'apporter. Cet unique lieu de stockage devrait permettre une meilleure gestion du matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la séance à 18H45.

Le Secrétaire Le Président